



# AUTORISATIONS ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

## ENFANT

Nom :

Prénom :

### DROIT A L'IMAGE :

Dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs nous sommes susceptibles de photographier votre enfant pour différentes publications, supports d'activités ou articles de presse, article site internet ou supports de communication pour la Fédération Des Foyers Ruraux 54 et Jeunesse et Territoire Euron 3M.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vues, soit de masquer son visage.

J'autorise     Je n'autorise pas

## Personnes autorisées à récupérer l'enfant :

1 Nom :

Prénom :

N° téléphone :

2 Nom :

Prénom :

N° téléphone :

3 Nom :

Prénom :

N° téléphone :

4 Nom :

Prénom :

N° téléphone :

Je soussigné(e) ..... mère / père  
responsable légal de  
l'enfant.....inscrit au centre  
de loisirs, autorise mon enfant à :

repartir seul pour rentrer à son domicile.

repartir avec les personnes nommées ci-dessus

Date et signature :